

Mondialisation, Union Européenne, que peut encore faire la Suisse ?

La Constitution fédérale définit la mission des paysans à l'art 104. En substance il est écrit : ...notre agriculture contribue a) à la sécurité de l'approvisionnement de la population ; b) à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural ; c) à l'occupation décentralisée du territoire.

Narcisse Niclass

www.basta-info.net

Dernièrement, les maraîchers suisses ont promené leurs beaux légumes devant le Palais fédéral et tentent d'alerter ainsi nos Autorités sur les difficultés de produire dans notre pays. Cette situation, la production est trop chère en Suisse, n'est pas nouvelle et pas unique. Dans certains secteurs, il est possible de mécaniser, d'automatiser, de comprimer les coûts, dans l'agriculture, c'est devenu impossible. Est-ce que la qualité de nos fruits et légumes justifie de payer plus ?

L'économie reste la plus forte

Nous pouvons nous poser cette même question avec la viande, les produits laitiers et même le vin. A coup de règlements, de situations commerciales transitoires, nous arrivons à éviter les casses sociales mais l'économie sera toujours la plus forte. Toutes les théories sont belles en théorie mais, à la fin, le porte-monnaie a toujours la priorité. Il ne faut pas oublier que l'offre est actuellement sans limite mais que l'argent des ménages est limité. Depuis plusieurs années, les budgets sont grignotés par les impôts, la progression à froid, les nouvelles taxes et surtout les coûts de la

santé. Mais cet état de fait n'a pas l'air de provoquer des réactions sérieuses. Certes, la révolution n'apporterait pas grand-chose, nous manquons de visionnaires mais surtout, aucun chercheur en économie ne nous propose de nouvelles alternatives. L'économie libérale est-elle le modèle et le seul modèle possible ?

Ne pas déplacer la problématique

Attaquer la politique agricole par tranche, c'est souvent déplacer le problème, éviter une difficulté passagère. Concrètement, les lois du marché nous rattrapent et la facture arrive avec la fracture sociale. Depuis plus de 15 ans maintenant, la production laitière fait l'objet de soins intensifs. Tous les 3 ou 4 ans, il y a de nouvelles propositions, des évolutions de règlement. L'Union Centrale Laitière a vécu et avec elle les incapables payés pour vendre notre fromage à perte. Swiss Dairy Food a fait la "une" de la presse mais il a bien fallu trouver une variante pour les paysans impayés. Malgré tous ces tremblements, les structures agricoles restent lourdes, pesantes. Le nombre des fonctionnaires rattachés à l'agriculture ne diminue pas, au contraire. Nous pourrions encore contenir la poussée extérieure pendant quelques années mais à la fin, il faudra s'ali-

gner. Les agriculteurs ne peuvent pas toujours faire appel à la Confédération. Il n'est pas possible d'arranger l'économie de marché. Il serait temps que les Ecoles d'agriculture élargissent la vision de leur enseignement afin de montrer que notre agriculture apporte quelque chose au pays, au tourisme, à la recherche... Ce ne sont pas des lois qui sont toujours en retard de 25 ans qui vont changer le monde. Fermer les yeux, puiser dans la caisse pour palier au plus pressé ne sert à rien. En exemple du fonctionnement actuel:

Le Conseil fédéral restreint le commerce des contingents. Avec la modification de l'ordonnance sur le contingentement laitier (OCL) décidée aujourd'hui, les détenteurs de contingents qui ne les utilisent par eux-mêmes ne devraient plus bénéficier de prix de location ou de vente surfacts. Le Conseil fédéral réagit ainsi à l'insécurité régnant autour des échanges de contingents, laquelle a mis sous pression en particulier les producteurs actifs, locataires de contingents laitiers. La demande de droits de produire s'est accrue dans la perspective de l'abandon du contingentement laitier (abandon facultatif à partir du 1er mai 2006 et général à partir du 1er mai 2009). S'attendant à ce que la quantité contractuelle future soit fixée en référence au volume pro-

duit sous le régime des quotas, de nombreux producteurs cherchent à augmenter leur contingent afin d'aborder la nouvelle situation dans de bonnes conditions. Certains producteurs, qui avaient mis leurs contingents en location, tendaient à profiter de cet état de choses. Evoquant une aggravation de la situation, les organisations de producteurs ont demandé que la Confédération prenne des mesures.

Le nouvel article 3a OCL restreint quelque peu les possibilités de commerce de contingents laitiers. Il prévoit en substance que le cédant ne puisse reprendre un contingent loué que pour l'utiliser à son propre compte. Il exclut la location ou la revente ultérieures à des tiers. Ainsi sera évité que des contingents soient repris à des fins spéculatives, ce qui faisait subir une très forte pression aux producteurs actifs.

Est-ce que de telles solutions vont rendre la production laitière plus compétitive en Suisse? J'en doute. Est-ce que réagir de cette façon va régler un problème à moyen terme et à long terme? Certainement non. Il faut arrêter de mentir à nos paysans et faire une vraie réflexion de fond sur la valeur ajoutée de leur travail.

Démontrer que nous sommes les meilleurs

Ensuite, il appartiendra à nos Elus de définir un projet suisse qui démontre que nous sommes simplement meilleurs. Nous sommes obligés d'être meilleurs, toute notre histoire récente le prouve. Quand il était impossible de vivre en Suisse, nos fils de paysans allaient mourir au service des rois de France et d'ailleurs. Un jour ils en ont eu marre et ils ont pris leur destin en main. Quelle commune agricole, quelle coopérative, quel groupe de paysans va attaquer le problème à la base. C'est un problème de recherche appliquée et par définition jamais l'Administration n'a apporté des solutions valables et concrètes à un problème bien réel et d'actualité. La réponse n'est pas

au fond du jardin mais au bout du manche.

Pour en savoir plus sur la politique laitière, ne vous privez pas de contacter l'Office fédéral de l'agri-

culture, division principale Production et Affaires internationales, Jacques Chavaz, directeur suppléant. ■

Revenu agricole: 55 300 francs

Les chiffres provisoires du dépouillement des comptabilités agricoles par la FAT Tänikon montrent qu'en 2003, le revenu agricole s'est élevé à 55 300 francs. Son recul par rapport aux années 2000 à 2002 a donc été assez faible. Quant au revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale, s'il reste bas, il a légèrement progressé et s'inscrit à 36 000 francs. L'amélioration de cette valeur, purement théorique, est essentiellement due à des facteurs externes (taux d'intérêt des obligations de la Confédération). Les multiples efforts fournis par l'ensemble de la branche ont donc porté des fruits et stabilisé le revenu agricole.

Ce résultat d'ensemble pourrait à tort faire croire que la sécheresse extrême de l'été 2003 n'a eu qu'un impact négligeable sur les résultats comptables des exploitations. A y regarder de plus près, on constate toutefois que le rendement brut de la production végétale est en net recul. Par ailleurs, il faut savoir qu'une partie du coût de la sécheresse (achats de fourrage) ne se fera en partie sentir qu'en 2004 et que les nombreuses mesures d'entraide lancées par les organisations agricoles ont-elles aussi contribué à atténuer les difficultés.

Productivité améliorée

La progression de la valeur comptable qu'est le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale doit essentiellement être portée au compte de facteurs externes, notamment à la baisse du taux d'intérêt des obligations de la Confédération. Cela a permis de diminuer de 13 800 francs à 10 400 francs (-24,6 %) la part du revenu agricole comptabilisée au titre de l'intérêt du capital propre investi. En outre, la

moyenne de la main-d'œuvre familiale par exploitation a baissé de 1,29 à 1,35 unité (-3,1 %), ce qui a aussi contribué à l'augmentation du revenu par unité de main-d'œuvre familiale et démontre que les exploitations sont parvenues à améliorer leur productivité.

Recul de rendement des cultures céréalières

La sécheresse exceptionnelle de l'été dernier s'est traduite par un net recul du rendement brut des cultures céréalières et fourragères. La pénurie de fourrage s'étalant sur l'ensemble de la période d'affouragement d'hiver, les conséquences de la sécheresse ne se manifesteront en partie que dans les comptes 2004.

Si l'érosion des revenus agricoles en 2003 a été moindre qu'on ne le craignait au départ, cela est aussi dû en partie aux mesures initiées par l'Union suisse des paysans (USP) et ses sections (campagnes de solidarité entre paysans, transports de fourrages par l'armée, baisses des droits de douane sur les importations de fourrage, etc.). Le dépouillement de la FAT montre par ailleurs que le marché du bétail de boucherie a lui aussi évolué de manière plus favorable que prévu grâce, entre autres, aux mesures d'allégement du marché et au recul du nombre d'animaux abattus, qui ont contribué à la stabilité du marché. Les paysans sont enfin parvenus à améliorer considérablement le rendement brut dans le segment de la commercialisation directe, ce qui montre que les exploitations exploitent à fond leur marge de manœuvre pour améliorer leur situation économique. ■

USP